Concertation projet RATP

Depuis le 30 septembre la RATP a annoncé lancer une concertation durant le mois d'octobre. Fin de la concertation le 29 octobre. Ceci marque la reprise des démarches administratives par la RATP, comme nous vous l'avions annoncé.

La RATP propose un simple dépliant (téléchargeable ici) pour décrire ce projet complexe. Cette description nous paraissant trop succincte, nous avons réalisé une vidéo pour vous imager le projet avec les dernières évolutions ainsi que notre proposition alternative.

Vous pouvez réagir à cette concertation par mail : contact-concertationsaintremy@ratp.fr

---

De nouveaux projets pour Saint-Rémy

Lors du forum des associations de Saint-Rémy-lès-Chevreuse qui s'est tenu le 5 septembre, nous vous avons présenté 2 thématiques :

La RATP prévoit de relancer les procédures pour

la phase 2 du projet.

La RATP s'apprête à reprendre la procédure administrative du projet de 4 voies de garage supplémentaires en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse suite à l'annulation prononcée par le Tribunal de Versailles en novembre 2020. (Recours déposé par le collectif, l'UAPNr, les riverains et la mairie de St Rémy).

Notre association sollicite notre Député, Jean-Noël Barrot récemment nommé membre du Conseil d'administration d'Ile-De-France mobilités sur 2 points :

- obtenir un décompte précis du nombre de voies de garage sur la ligne RER B pour justifier le besoin du projet sur St Rémy.
- demander l'étude d'une solution alternative permettant à la RATP de réaliser uniquement la partie la moins impactante du projet et donc sortir du conflit avec une solution efficace pour les usagers et à moindre impact financier et environnemental

Nous lui avons partagé une présentation résumant la situation du projet prévu par la RATP et ses impacts ainsi que notre proposition alternative.

Nous avons demandé à M. Barrot de présenter un amendement lors du CA du 14/09 pour obtenir des réponses sur ces deux points majeurs.

Quelles sont vos attentes pour les abords de la gare ?

Nous vous avons proposé quelques idées d'aménagements lors du forum, tel que :

- installer un wagon bar sur l'ancienne voie ferrée
- prévoir un restaurant en roof top avec vue sur la vallée au carrefour de la rue de la République et rue Ditte.
- Redécorer quelques murs de la ville avec par exemple des portraits de femmes et hommes célèbres de Saint-Rémy

Vous nous avez aussi fait part de votre souhait d'améliorer l'offre de restauration y compris en semaine. Vous êtes nombreux à vouloir fréquenter un restaurant sur St Rémy en moyenne 1 fois par semaine si l'offre s'y prête. C'est très encourageant pour redynamiser notre centre-ville. Nous allons promouvoir ces propositions dans le cadre de la révision du PLU.

N'hésitez à pas à nous faire part de vos bonnes idées dans notre forum !

Exemple de wagon-bar sur l'ancienne voie ferrée

Illustration de roof-top au-dessus du bâtiment de l’ancienne mairie

Mur décoré par l’artiste C215

La situation du projet RATP avant

l’été

L'été et ses perspectives de repos sans doute mérité approche.
La crise sanitaire COVID19 semble devoir nous laisser profiter de ce temps de détente.
Ces sympathiques perspectives ne doivent pas nous faire oublier notre «combat » contre le projet d'extension de la Gare de St REMY que la RATP envisage toujours de réaliser !
Certes le 3 Novembre dernier, suite aux recours engagés par la municipalité et par le Collectif Pole Gare St Remy, le tribunal de Versailles a retoqué le projet « phase2 » présenté par la RATP : Création de 3 voies de garage supplémentaires (Voies 6-8-10) dont l'emprise supprime le parking au niveau de la gare et prolongement de la voie de retournement 4T le long de la rue Ditte le tout nécessitant des murs de soutènement , des murs anti-bruit enfouis en profondeur et des bassins de rétention pour les eaux de ruissellement etc.
MAIS l'affaire ne s'arrête pas là !
Retoqué sur la forme plus que sur le fond : absence d'étude sérieuse sur les nuisances sonores et environnementales, non-respect de la loi sur l'eau, la RATP prépare une nouvelle formulation du projet. **Une nouvelle enquête publique** pourrait ainsi apparaitre d'ici la fin de l'année…
Il nous faut rester extrêmement vigilants et mobilisés !
La mobilisation des élus, des citoyens de St Remy et des associations partenaires du Collectif Pole Gare St Remy a permis :
– De faire reconnaitre à la RATP, l'inutilité de la voie de retournement au-delà de la route de Limours et l'inutilité d'une 5ème voie de garage (Voie12)
– D'obtenir du tribunal de Versailles le rejet en l'état du dossier technique de la RATP du fait du manque d'étude sérieuse sur les impacts environnementaux et en particulier des risques liés à l'existence de flux hydrauliques sous terrain.
Dans le même temps, le Collectif fait des propositions alternatives validées par un cabinet d'experts ferroviaires indépendant qui accepte la création des voies 6 et 8 et propose une solution alternative pour les voies 10 et retournement hors du site de St Remy en permettant :
– Une amélioration du service de la ligne RERB dans un délai de réalisation plus court.
– Une réduction des couts de plusieurs millions d'€ ce qui devrait intéresser les collectivités territoriales concernées en ces temps économiquement difficiles …
– Un moindre impact sur l'environnement par la non réalisation de murs de soutènement
– D'être compatible avec les projets engagés par la Municipalité et Collectif Pole Gare de revitalisation du quartier de la Gare pour en faire un lieu d'accueil des visiteurs de la Vallée de Chevreuse et de vie pour les Saints Rémois.
Malheureusement, la RATP refuse tout dialogue sur le sujet et cela sans aucune argumentation. Le Collectif a interpellé la Préfecture de Rambouillet et les candidats aux prochaines élections départementales et régionales pour favoriser cette rencontre avec la RATP mais sans succès à ce jour.
La prochaine étape probable sera une nouvelle enquête publique portant exclusivement sur le respect des règles environnementales du projet et non sur le principe d'extension du nombre de voies que la RATP considère acquis.
Nous reviendrons vers vous après la trêve estivale pour poursuivre ensemble notre action vis-à-vis de la RATP sur ce dernier point.
Nous vous attendons sur notre stand lors du Forum des Associations de St Remy prévu le Dimanche 5 Septembre.
D'ici là, n'hésiter pas à nous adresser vos idées et remarques tant sur ce projet RATP d'extension de la gare que sur le projet de revitalisation de l'environnement de la Gare
Bonnes Vacances d'été pour ceux qui pourront en prendre.
Bon courage pour les autres !…
Attention, des travaux importants sont prévus sur la zone sud du RER B et les perturbations de service seront fortes de Mi-Juillet à Mi-Aout.

Nos actions de sensibilisation

Nous avons communiqué ces derniers mois auprès d'acteurs des transports pour présenter notre démarche. Nous leur avons présenté le projet tel que prévu par la

RATP, mais surtout nos solutions alternatives présentant de nombreux avantages au niveau local et régional.

Nous avons présenté notre avis auprès des personnes suivantes (présentation disponible ICI) :

- **Ghislaine SENÉE** : élue de l'opposition au Conseil d'Administration d'Ile de France Mobilités
- **Daria Orlac'h** : Directrice des transports et des mobilités au conseil départemental de l'Essonne
- Candidats aux élections régionales :
    - **Audrey Pulvar** (DVG)
    - **Julien Bayou** (EELV)

Nous avons par ailleurs contacté la sous-préfète de Rambouillet pour lui demander de jouer un rôle de médiation entre nous/commune et la RATP, afin de leur présenter le même document. Sans suite à ce jour.

Enfin, nous avons souhaité présenter une motion au CA d'IDFm. L'objectif étant d'obtenir un décompte précis du nombre de voies de garages nécessaires à la RATP pour déployer les nouvelles rames. Ceci nous a été refusé, bien que soutenu par les associations d'usagers.

Le jugement contre le projet RATP

et perspectives 2021

Le 3 Novembre dernier est a marquer d'une pierre blanche dans notre action contre les nuisances potentiellement générés par les projets RATP en gare de St Remy !

Suite aux recours engagés par la municipalité de Saint-Rémy-lès-Chevreuse et le Collectif Pôle Gare Saint-Rémy contre le projet de la RATP d'accroissement du nombre de voies de garage en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse, le tribunal de Versailles a annulé la déclaration d'intérêt public du projet phase 2 et a annulé la déclaration de projet pour la création de 3 voies de garage et d'une voie de retournement.

En revanche, nos recours contre la phase 1 dont les travaux déjà réalisés comme le renouvellement du poste de signalisation, l'ajout d'aiguillage entre les voies de garage actuelles et le prolongement de 2 voies de garage ont été rejetés.

Ceci condamne la RATP à revoir sa copie.

Ceci montre la justesse de notre action et démontre que la RATP n'est pas au dessus des lois !

Dans ce contexte « bloqué », et pour l'interet des usagers du RER B Sud, le Collectif Pole Gare resollicite la RATP pour qu'elle accepte enfin d'envisager les solutions alternatives proposées par notre Collectif.

En effet, le Collectif Pole Gare, soucieux de l'interet des usagers du RER B souhaite à nouveau avoir l'opportunité de discuter de façon constructive de nos solutions alternatives qui permettent dans un délai rapide d'améliorer la qualité

du service ferroviaire tant en présentant une réduction significative des couts d'investissements qu'en étant plus respectueuses de l'environnement.

Au dela du projet RATP », le Collectif poursuit ses réflexions visant un réaménagement des espaces Gare et proximité gare. Il s'agit de proposer à nos élus et à Ile-de-France Mobilités propriétaire du domaine des terrains jouxtant la Gare, des idées réalistes pour rendre St Rémy attractive pour les st Rémois et le visiteurs sortant de la Gare.

Rendre la sortie de la gare attrayante, sympathique avec un espace arboré sans circulation d'automobiles ou de bus, avec une perspective visuelle donnant envie d'aller visiter le centre de St Rémy pour découvrir son église du XI Siècle, son lavoir et son parc en bordure de l'Yvette. Un espace « Gare » avec quelques commerces de proximité et en particulier un Café avec une vraie terrasse extérieure qui donne envie de s'arrêter pour souffler un moment au calme après ou avant son voyage en RER.

L'accès arrière de la gare aux normes PMR doit être rapidement réalisé afin de facilité le quotidien des St Rémois.

Notre réflexion se doit d'être globale et donc prendre en compte le projet de « parking semi-enterré » sous les voies de RER face au Marché couvert et à l'espace culturel Jean Racine.

Comment garantir la coordination de tous ces projets qui s'interpénétrent ? Comment assurer la meilleure fluidité des flux piétons, cycles, véhicules et transports en commun ?

Parce qu'il y a plus d'idées dans plusieurs têtes que dans une seule, le Collectif Pôle Gare vous propose à vous St Rémoises et St Rémois, à vous tous qui aimez la Ville de St Rémy les Chevreuse de vous exprimer sur notre site sous un mode

participatif et collaboratif, partageons nos idées et suggestions pour faire de la gare de St Rémy et de son environnement immédiat un nouvel espace apaisé de vie et de convivialité.

Pour faire avancer ce sujet qui concerne tous les St Remois en concertation étroite avec Mr Bavoil Maire de la Ville de St Remy, nous allons organiser dans les meilleurs délais une rencontre avec Ile de France Mobilité qui de fait, est la seule instance apte à définir un schéma directeur global et coordonné.

Restons mobilisés, exprimez-vous et portons ensemble nos idées pour le mieux vivre à St Remy les Chevreuse.

Exprimez-vous sur l'évolution des abords de la gare

donnez votre avis dans le forum sur les thèmes suivants :

- Les circulations douces
- La circulation des véhicules
- Les commerces et lieux de vie

sur le périmètre autour de la gare :

Aujourd'hui, lorsque l'on arrive à Saint-Rémy-lès-Chevreuse en empruntant notre cher RER B, la première image que l'on a de St Rémy se résume à un espace bitumé encombré par une noria de bus RATP et de voitures qui déposent ou emportent des voyageurs. La seule perspective visuelle est celle d'un café sans attrait particulier de l'autre côté d'une rue très circulante. Même pas une signalétique sympa pour indiquer l'office du tourisme…Pas très glamour tout cela. La seule envie est de quitter cette zone à haute teneur carbone

Et pourtant…Pourtant , Saint-Rémy-lès-Chevreuse n'est pas qu'une gare terminus de RER et un carrefour routier ! Saint-Rémy-lès-Chevreuse est la Porte du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse de réputation Nationale. Saint Remy a du Charme, a une histoire… mais bien cachés, réservés aux connaisseurs…

Et si l'on proposait à nos élus et à Ile-de-France Mobilités propriétaire du domaine des terrains jouxtant la Gare, des idées pour changer cette situation et rendre St Rémy attractive pour le visiteur sortant de la Gare?
Rendre la sortie de la gare attrayante, sympathique avec un espace arboré sans circulation d'automobiles ou de bus, avec une perspective visuelle donnant envie d'aller visiter le centre de St Rémy pour découvrir son église du XI Siècle, son lavoir et son parc en bordure de l'Yvette. Un espace « Gare » avec quelques commerces de proximité et en particulier un Café avec une vraie terrasse

extérieure qui donne envie de s'arrêter pour souffler un moment au calme après ou avant son voyage en RER.

Le Collectif Pôle Gare vous propose à vous St Rémoises et St Rémois, à vous tous qui aimez la Ville de St Rémy les Chevreuse de nous adresser vos idées et suggestions pour faire de la gare de St Rémy un Nouvel Espace de vie et de convivialité.

Elections municipales du 15 mars 2020

Avis des candidats sur le projet RATP en gare de Saint-Rémy-lès-Chevreuse.

L'association « Collectif Pôle Gare Saint Rémy » a rencontré les candidats pour recueillir leurs avis et positions sur le projet de création de voies de garage à Saint Rémy ainsi que sur l'aménagement du secteur de la gare.

Rappelons que la réalisation de la première phase du projet de la RATP se termine (signalisation, aiguillages, prolongements de voies existantes) mais une deuxième phase de travaux est encore à venir (création de 4 voies de garage supplémentaires) et suscite toujours plus d'interrogations et d'inquiétudes.

Nous remercions les candidats pour la qualité des échanges autour des questions qui leur ont été soumises.

LORA : « Liste d'Ouverture et de Rassemblement pour Avancer » conduite par D. Bavoil

SRT : « Saint-Rémy Toujours en 2020 » conduite par J-L. Binick

QUESTION 1 : Etes-vous prêts à exiger de la RATP une réduction des nuisances sonores, vibratoires et lumineuses ?

LORA :

Nuisances sonores : Dans le cadre de modifications importantes des infrastructures les augmentations de nuisances sonores sont réglementées. Des relevés acoustiques ont déjà été engagés pour mesurer les évolutions du bruit consécutives aux travaux réalisés. De nouveaux relevés pourront être effectués. En ce qui concerne les trains maintenus en fonctionnement de nuit, Il sera demandé à la RATP de se conformer aux règles faute de quoi la demande d'arrêter les trains en chauffe la nuit sera faite aux 3 chefs de gare.

Nuisances vibratoires : l'équipe a déjà le soutien du préfet sur le sujet et compte poursuivre l'action engagée. Elle est prête à faire réaliser des relevés vibratoires.

Nuisances lumineuses : proposition de diminuer l'éclairage du site de la gare hors plage horaire d'exploitation.

Risque hydraulique : L'équipe LORA exigera que la RATP fasse la démonstration de la transparence hydraulique par la RATP de l'ensemble des murs prévus (soutènement, paroi amortissante) dans le cadre du projet de création de voies de garage. Une procédure contentieuse est engagée contre le projet de paroi amortissante de vibrations à ce sujet.

SRT :

L'équipe est prête à se battre contre toutes les nuisances de toute nature.

Nuisances sonores : L'équipe SRT propose de communiquer plus largement sur le bruit pour mieux sensibiliser sur les augmentations de nuisances liées au projet de la RATP à St Rémy .

Risque hydraulique : L'équipe SRT alerte sur le rabattement de la nappe phréatique, nécessaire pour la réalisation des murs (soutènement, paroi amortissante), qui peut créer des tassements des sols et donc affecter les habitations environnantes avec des risques de fissures. Les opérations de maintenance des futures infrastructures devront être expliquées par la RATP.

QUESTION 2 : Etes-vous prêts à vous engager publiquement, au côté des associations, pour défendre les alternatives au choix de St Rémy auprès de la RATP et de IDFM; des élus territoriaux, Essonniens, les maires de la ligne B; de nos députés ?

LORA :

L'équipe est déterminée à aller jusqu'au bout des procédures déjà engagées et à lancer de nouvelles actions dans le respect de la loi. Une délibération du conseil municipal en 2018 à l'encontre du projet a été validée à l'unanimité. Tous les politiques ont été alertés (Sénat, région, maires du RER B, communauté de communes). L'équipe est prête à rencontrer Ile-de-France Mobilités, dans une démarche parallèle à celle des associations.

SRT :

La co-construction s'inscrit exactement dans cette démarche.

Question 3 : Quelle est votre position par rapport au projet RATP, à la voie 10 et à la voie 4T et par rapport au parking semi-enterré ?

LORA :

Voie 4T : l'équipe LORA est clairement contre la construction de cette voie en zone naturelle protégée, elle souligne l'incohérence avec la renaturation de l'Yvette qui vient d'être réalisée dans la même zone.

Voie 10 : L'équipe est prête à exiger de la RATP la démonstration de la nécessité de la voie 10.

Parking : L'équipe pointe l'incohérence de calendrier entre le projet d'aménagement du pôle gare pour le parvis et le parking semi-enterré par rapport au projet de création des voies de garage. Elle est favorable à un parking d'environ 250 places pour compenser les emplacements qui sont prévus d'être supprimés sur les parkings gare, stade et centre-ville.

Parvis de la gare : L'équipe LORA est prête à reprendre la base du projet Artelia pour l'aménagement du parvis et de la gare routière avec quelques améliorations.

SRT :

Voies 10 et 4T : l'équipe SRT est fermement opposée à la création de ces deux voies.

Pôle gare : L'équipe SRT estime que le projet pôle gare sans parking serait difficile à envisager. Elle souhaite reprendre le projet d'aménagement réalisé par Artelia.

Parking : l'équipe SRT souhaite limiter la taille du parking semi-enterré et favoriser les déplacements alternatifs : navette depuis les communes avoisinantes, le vélo en sécurité, le transport à la demande. Le parking devrait intégrer un parking à vélos.

Pour la gestion des flux, l'équipe ne souhaite pas réaliser de déviation en zone naturelle, mais elle envisage de favoriser une circulation apaisée en centre-ville et des liaisons douces.

Question 4 : Quelles sont vos propositions pour l'aménagement du parvis de la gare ? Acceptez-vous le projet Artelia 2016 en l'état ou envisagez-vous de nouvelles études (types étudiants en architecture)

LORA :

Si un parking est créé, il faudra revoir le sens de circulation des bus et le cheminement des piétons. L'étude de la réalisation d'une déviation du centre-ville est à lancer avec un spécialiste voirie. Durée des études : 1 à 2 ans. L'étude devra inclure une étude d'impact environnemental. Si une déviation n'était pas possible,

il conviendrait de déterminer la densité de parking supportable par la rue Ditte telle qu'elle est.

Pour rappel, le reste à charge de la commune pour le projet d'aménagement du parking est de 2M€.

SRT :

L'équipe propose une reprise du projet Artelia, avec une remise à jour liée aux évolutions de la situation (ex : densité des flux).

L'équipe projette d'aménager le front de gare et d'élargir le trottoir.

En conclusion :

LORA :

L'équipe LORA est déterminée à poursuivre les actions contre le projet de la RATP avec les associations. Cela aura d'autant plus de poids en cas de médiatisation du conflit.

SRT :

L'équipe SRT est résolument contre la création des voies 10 et 4T. Elle restera impliquée avec les associations contre ce projet de la RATP.

Dans la démarche de co-construction, l'équipe propose de communiquer plus largement sur le projet, de réaliser une votation citoyenne et éventuellement d'aller jusqu'à bloquer les voies sur un horaire peu perturbant pour usagers.

Avis du Collectif rendu sur le dossier d'enquête publique de la

RATP

Voici la position du collectif inscrite au registre de l'enquête publique le 15/02 en 3 avis (n° 173, 174 et 175) compte tenu de la taille limite :

1. Collectif – Avis sur le projet de création de voies de garage
2. Annexe 1 : 180129_RATP Anomalie Intégration séq 3
3. Annexe 2 : 180129_RATP Anomalie Intégration séq 2

Avec le lien vers la vidéo référencé dans l'avis: